

Mardi 30 juin 2020

## Élection de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse

Compte tenu de l'épidémie de COVID-19, l'élection de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse a été interrompue le 6 avril dernier.

La situation sanitaire permettant désormais la reprise du processus électoral, Pierre DARTOUT, préfet de la région Provence-Alpes-côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, a convoqué, par arrêté du 24 juin 2020, les électeurs en vue d'élire les 34 membres de cette même chambre ainsi que les 5 membres qui siègeront à la Chambre de Commerce et d'industrie de la région Provence-Alpes-côte d'Azur.

Le nouveau calendrier des opérations électorales est arrêté comme suit :

- **juillet 2020** : mise à disposition du public des listes électorales,
- **du mardi 1er septembre au vendredi 4 septembre 2020 à 12h** : dépôt des candidatures à la préfecture de Vaucluse,
- **au plus tard le mercredi 9 septembre 2020** : arrêt de la liste des candidats par le préfet de Vaucluse,
- le scrutin se déroulera, uniquement par correspondance, **du jeudi 1er octobre jusqu'au mercredi 14 octobre 2020 à minuit**, le cachet de la Poste faisant foi,
- le dépouillement des votes s'effectuera à partir du **lundi 19 octobre 2020** pour une proclamation des résultats au plus tard le **jeudi 22 octobre 2020**.

### CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône  
[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) – [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr) –  [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)